

# LA RHÉTORIQUE

Coordonné par  
Manuel Maria Carrilho



Les Essentiels d'**HERMÈS**  
CNRS ÉDITIONS



## Glossaire

Ce glossaire a été réalisé par M. M. Carrilho, Rui A. Grácio, J.-C. Anscombe et M. Oustinoff.

Les mots qui figurent dans le glossaire sont signalés par un astérisque\* dans le texte.

### **Adéquation descriptive**

Signifie « d'un point de vue qui permet de décrire les phénomènes étudiés de manière adéquate ». L'adéquation observationnelle implique la validation des énoncés. Or, il existe de nombreux énoncés plus ou moins difficiles à valider. Selon Noam Chomsky, une grammaire adéquate devra aussi rendre compte de ce phénomène. Par exemple, à certaines phrases dites ambiguës peuvent correspondre plusieurs sémantiques et par conséquent plusieurs structures. Une grammaire descriptivement adéquate doit donc être capable d'engendrer autant de structures que de sens possibles. Théoriquement, cette adéquation doit représenter la compétence (savoir intuitif) du locuteur.

### **Anaphore associative**

L'anaphore associative est un des grands types de reprise par anaphore d'un syntagme nominal. Elle

consiste à reprendre par un syntagme nominal R (l'*anaphorisant*) un autre syntagme nominal A (l'*anaphorisé*, ou encore *antécédent*) tels que : le lien entre A et R est un lien indirect, supposant l'activation d'un mécanisme, très généralement une phrase générique. Par ailleurs, A et R n'ont pas même référent, *i.e.* ne sont pas co-référentiels. Pour reprendre un exemple célèbre, l'énoncé :

*Nous arrivâmes dans un village : l'église était fermée.*  
comporte une anaphore associative, avec R = *l'église*, A = *un village*, et un mécanisme générique du type de : *Dans un village, il y a une église.* Diverses classifications ont été proposées pour les anaphores associatives, fondées sur les différents types de mécanismes susceptibles d'intervenir. Notons que l'anaphore associative s'oppose d'une part à une anaphore co-référentielle comme :

*Notre chat avait disparu : l'animal était parti courir la gueuse.*

Il y a en effet un mécanisme générique *Un chat est un animal*, mais il y a en revanche co-référence entre *notre chat* et *l'animal*. Et à une anaphore directe comme :

*Une voiture est passée : (cette voiture + elle) avait un phare cassé.*

Exemple dans lequel aucun mécanisme n'est nécessaire pour relier A et R.

*Pour en savoir plus :*

KLEIBER, G., *L'anaphore associative*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 2001.

### Ascriptivisme

La position *ascriptiviste*, soutenue par des chercheurs comme Strawson ou encore Austin, s'oppose à la position *descriptiviste* défendue par exemple par Geach et Searle. Dans l'optique descriptiviste, un énoncé comme *Cet hôtel est bon* est fondamentalement une description, et la description d'un objet. Toute occurrence d'un tel énoncé comporte donc fondamentalement cette description, quoi qu'il fasse par ailleurs, les autres éléments de sens en étant dépendants. Pour les ascriptivistes à l'inverse, toute occurrence de *Cet hôtel est bon* accomplit non pas une description, mais un acte, par exemple de recommandation de l'hôtel. Et il en est ainsi pour toute assertion. Ainsi selon Strawson, *vrai* sert à acquiescer ou encore à souscrire à une affirmation ; et d'après Austin, *savoir* est essentiellement la garantie d'une affirmation. Cette problématique est centrale en sémantique puisque ce qui est en cause est en fait la notion de proposition comme subsumée dans tout énoncé assertif, et représentant un sens littéral a) présent donc dans toutes les occurrences, et b) susceptible de valeurs de vérité. La *Théorie de l'argumentation dans la langue* d'Anscombe-Ducrot représente une solution intermédiaire entre les deux tendances, puis-

que *Cet hôtel est bon* y est considéré non comme effectuant un acte de recommandation, mais simplement comme un *argument* pour un tel acte. Proférer un tel énoncé revient alors à argumenter en faveur de l'hôtel en question. La structure profonde de *Cet hôtel est bon* y sera quelque chose comme « il y a une conclusion *r* pour laquelle *Cet hôtel est bon* est argument ». On n'aura plus à traiter une constante propositionnelle (à valeur de vérité), mais une fonction propositionnelle sans valeur de vérité puisqu'elle comprend des variables instanciables à l'extérieur de l'énoncé qui la subsume. Dans cette optique, le sens de l'énoncé relève non plus d'une sémantique vériconditionnelle, mais d'une sémantique cette fois *instructionnelle*.

*Pour en savoir plus :*

ANSCOMBRE, J.C., DUCROT, O., *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles-Paris, Mardaga, 1983.  
SEARLE, J.R., *Speech Acts*, Cambridge University Press, 1969.

### Argumentation

Les définitions du concept d'argumentation présentées ici sont multiples. Cette diversité correspond aux différentes perspectives adoptées par les théoriciens et révèle que l'argumentation est un phénomène multidimensionnel. Nous pouvons signaler les incidences suivantes, parmi d'autres :

– l'argumentation est un *phénomène social* (elle impli-

que la sociabilité du langage, elle soulève le problème de l'autorité et a des implications avec la *doxa*) ;

– l'argumentation est un *phénomène rhétorique* (elle implique l'émergence d'intérêts partagés et présuppose l'efficacité du point de vue de la communication) ;

– l'argumentation est un *phénomène logique* (elle implique la production de raisonnements, elle permet de vérifier l'existence de structures et de schémas et fait appel à des processus illatifs) ;

– l'argumentation est un *phénomène philosophique* (elle indique qui sommes nous et où nous nous plaçons, elle suppose la mise en perspective de sujets en question et renvoie à la prise de décisions spéculatives et de principes) ;

– l'argumentation est un *phénomène affectif* (puisque'elle est développée autour d'une opposition, elle suscite des émotions qui ne sont pas seulement liées à l'image de soi-même, mais aussi au doute, à l'incertitude et aux risques qui découlent de l'interaction) ;

– l'argumentation est un *phénomène interactif* (elle implique l'évaluation du discours de l'un par le discours de l'autre et représente une interaction critique et problématisante) ;

– l'argumentation est un *phénomène linguistique* (le mot ne peut être utilisé sans qu'il y ait recours à une langue, dans la mesure où signifier, à travers des énoncés, revient à orienter).

Hormis les options théoriques prises par chacun, du

point de vue pratique et dans le cadre interactif d'une situation d'argumentation, il est possible de dire que les interlocuteurs font preuve de sensibilité argumentative en ce qui concerne : les mots (précisions concernant l'interprétation, compréhension de positions et effets d'hologramme provoqués par les mots choisis pour classifier ou juger) ; le *mode de focalisation de sujet en question* (détermination de la relevance du « point » : « la question n'est pas là », « ce qui est vraiment important ») ; les *resserrements focaux* (les illations à tirer étant mises en cause, ainsi que la forme de raisonner, les incompatibilités, les contradictions et les distinctions du point de départ) ; les *procédés du débat* (visant la parité ou la justesse relationnelle des interlocuteurs comme condition d'interaction) ; la *relevance des considérants évoqués* (ce qui est en cause c'est ce qu'il y a d'important pour thématiser le sujet en question).

Ces différents types de sensibilité se manifestent dans la tension dont s'alimente la reprise du discours de l'un par l'autre, c'est-à-dire dans les situations argumentatives où les argumentateurs thématisent un désaccord et où il se produit un choc entre un discours et un contre discours. Par conséquent, nous pouvons dire que l'argumentation est la discipline critique (c'est-à-dire organisée, contrôlée et problématisante) de lecture et d'interaction entre les perspectives propres à la discursivité et la divergence des argumentateurs qui thématisent autour d'un sujet en question.

### Auditoire

En ce qui concerne l'art oratoire, le terme auditoire désigne génériquement ceux à qui s'adresse le discours de l'orateur. La relation oratoire-auditoire reflète le cadre situé de la production du discours de l'orateur et met en évidence le principe de *l'adaptation de l'auditoire* comme une composante rhétorique fondamentale du discours. Dans la rhétorique ancienne, l'auditoire implique une dimension présenteielle d'un groupe de personnes avec qui s'établit une communication asymétrique : il incombe à l'orateur l'initiative discursive et à l'auditoire des manifestations de contentement (applaudissements, hourras, etc.) ou de mécontentement (sifflements, huées, etc.), qui permettent d'examiner l'efficacité persuasive du discours. Ainsi, l'auditoire est différent de la notion actuelle de « public ». Avec la médiatisation de la rhétorique, le public n'a, d'une part, plus besoin d'être physiquement présent et, d'autre part, la communication, unilatérale ici, se déroule à l'aide de moyens audiovisuels divers conduisant à la spectacularisation de la communication.

Selon Perelman, il est possible de différencier quatre types d'auditoire. L'auditoire universel (dont l'appel est corrélatif de l'usage d'expressions telles que « cela ne passera par la tête de personne », « tous seront d'accord », « nous savons tous que »), et trois types d'auditoire particuliers : l'auditoire composé par un

groupe de personnes, l'auditoire composé par un unique interlocuteur et l'auditoire en tant que mise en scène duelle de soi-même (c'est-à-dire, quand s'établit un dialogue intérieur capable d'équilibrer des positions distinctes).

La conceptualisation de l'argumentation en termes d'oratoire-auditoire correspond à une vision rhétorique de l'argumentation, c'est-à-dire qu'elle accepte l'asymétrie interlocutive et met l'accent sur l'adhésion et la persuasion de l'auditoire par l'orateur en lui conférant unilatéralement l'initiative discursive. Dans une conception interactionniste et dialogale, qui privilégie l'opposition entre les discours et l'existence de tours de parole de la part des participants – et par conséquent, une relation bilatérale quant à l'initiative discursive – l'argumentation sera vue à partir de la relation argumentateur-argumentateur. La prévalence de la persuasion s'allie à la progression de l'interaction, ce qui présume coordination et interdépendance entre le discours des participants et la reprise du discours de l'un par le discours de l'autre, bien que l'auditoire puisse surgir comme une instance de décision (comme pour un juré au tribunal qui, bien qu'il ne participe pas en tant qu'argumentateur dans l'interaction argumentative, détient toutefois le pouvoir de décider en faveur de l'une des parties).

### **Cognitif/tive**

Qui se rapporte à la cognition, notamment pour les moyens et les mécanismes d'acquisition des connaissances ou qui fait référence aux grands paradigmes des sciences cognitives.

### **Cognitique**

Sciences du traitement de la connaissance ; ensemble des méthodes et techniques visant à adapter la technologie aux capacités, limites et préférences humaines.

### **Cognition**

Ensemble des processus qui touchent au cerveau et à la pensée, en tant que phénomène biologique, psychologique, social, culturel et technique. Sont notamment concernés le langage, la mémoire, la perception, le comportement, la communication, le raisonnement, l'attention et l'apprentissage.

### **Cognitives (sciences)**

Approches scientifiques combinées de l'informatique, de la psychologie, des neurosciences, de la linguistique, de l'éthologie, de la sociologie, de la philosophie, des mathématiques, de l'automatique, etc., apportant des éléments de représentation, des modèles interprétatifs, ou encore des outils et techniques de renforcement ou de suppléance des processus de cognition.

### **Délibératif (genre)**

Discours fondé sur l'utile ou l'inutile.

**Démonstration** *versus* argumentation

Pour Chaïm Perelman, la notion d'argumentation est expliquée à partir de son opposition avec la démonstration. Les différences entre elles peuvent être schématisées de la façon suivante :

Démonstration	Argumentation
Logique formelle	Logique informelle
Vérité	Adhésion
Monologique	Dialogique
Fixité des axiomes de départ, qui ne doivent pas être mis en cause	Malléabilité quant au point de départ et à son questionnement
Raisonnement restrictif et nécessaire (Calcul)	Notions modulables et de force variable (Essai)
Tout ce qui n'est pas strictement nécessaire pour la preuve logique est superflu	L'amplitude de l'argumentation varie, l'accumulation utile d'arguments ne pouvant être définie <i>a priori</i>
L'ordre n'est pas important pour le résultat	La disposition des arguments se trouve directement liée à ses effets
La rigueur de l'évidence est exigée	Les notions de départ sont généralement obscures et confuses
Le rôle joué par le temps est sans importance lors de l'établissement de la certitude	Le temps utile joue un rôle essentiel

Cette distinction entre démonstration et argumentation doit être dûment contextualisée et insérée dans l'opposition entre sciences et humanités, à une époque d'hégémonie des premières sur les secondes, et représente une tentative pour élargir l'idée de rationalité, qui permettrait d'inclure les deux champs. Elle est donc parallèle à l'introduction de deux types de preuve : la preuve scientifique (caractérisée par le fait d'être démonstrative, exacte, impersonnelle, anhistorique, abstraite, rigoureuse, formelle, infaillible, et de ne pas faire appel à la décision) et la preuve rhétorique (caractérisée par la justification, l'obtention d'adhésion, la personnalisation, par le fait d'être située, concrète et plausible, de se reporter à des convictions, d'être faillible et de faire appel à la décision).

Nous pouvons également affirmer que la distinction entre démonstration et argumentation renvoie à l'usage de la raison dans son articulation avec l'usage du langage : alors que la démonstration se trouve associée à une construction préalable d'un jeu de langage dans lequel le raisonnement va fonctionner (avec des composantes formelles concernant les règles de son usage et la spécificité des objectifs du jeu), l'argumentation se lie à l'usage du langage naturel et au modelage créatif de la signification et des notions de façon à communiquer et y inscrire les choix de celui qui propose ses façons de voir. C'est aussi pour cette raison que l'argumentation, au contraire de la

démonstration qui est, pour ainsi dire, un usage de la raison « dans la boîte » (c'est-à-dire qu'elle fonctionne à partir de principes méthodologiques et de règles ne pouvant être remis en question), elle apparaît liée à la liberté (c'est-à-dire à l'usage de la raison « hors de la boîte ») : « seule l'existence d'une argumentation, qui ne soit ni contraignante ni arbitraire, accorde un sens à la liberté humaine, condition d'un choix raisonnable » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988, p. 682).

La distinction entre démonstration et argumentation doit aussi être comprise à la lumière de l'opposition entre formalisme et pragmatisme, le premier correspondant à l'idée de système clos et le deuxième accentuant ce qui, dans l'usage du langage, est toujours différent de l'application mécanique de règles établies au préalable. Le paradigme de la démonstration, est la mathématique du raisonnement logique-formel, qui présuppose une méthode de certification de résultats en termes de produits monologiques et impersonnels. Le paradigme de l'argumentation est le sujet en question, le perspectivisme où les façons de voir sont mises en cause, leurs principes ne pouvant être soumis à des méthodes de certification dans la mesure où elles impliquent axiologisation et inscription personnelle de celui qui, ainsi, laisse voir. L'argumentation croise le possible avec le préférable et ne se fonde pas sur le raisonnement mais sur l'opposition

entre les discours. L'argumentation possède la ligne d'inscription personnelle dans la prise en considération des sujets et, dans ce sens, Perelman affirme que : « tout discours qui ne prétend pas à une validité impersonnelle relève de la rhétorique » (Perelman, 1977, p. 177).

Pour Plantin, une ligne de continuité peut être établie entre argumentation et démonstration, la première correspondant à un champ plus vaste et la deuxième se rapportant à des processus de resserrement focal qui apparaissent lors de l'introduction de règles et de processus formels qui font surgir, de façon clairement bénéfique, les processus de formalisation qui augmentent les niveaux d'impersonnalité. Ainsi, il est possible de parler d'une « construction argumentative de la démonstration » (Plantin, 2010, p. 16-17). Cette vision qui établit une relation de continuité entre l'argumentation et la démonstration est avantageuse dans la mesure où elle permet de comprendre comment s'effectue le passage d'une logique du préférable à une logique de la certitude.

**Descriptivisme** : voir **ascriptivisme**.

### **Dialectique**

Discipline de l'art du raisonnement qui, avec la grammaire et la rhétorique, formait le Trivium au sein des « sept arts libéraux » enseignés de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge dans le monde occidental. Les quatre

autres étaient l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie (*Quadrivium*).

### **Epistémologie**

Discipline qui étudie les fondements des connaissances scientifiques, leurs concepts, méthodologies de productions des données, principes de validation.

### **Épidiptique** (genre)

Discours quotidien, où l'aspect se concentre sur le blâme ou l'approbation.

### **Formalisme scolastique**

La scolastique est l'enseignement philosophique donné dans les « écoles », c'est-à-dire les universités, du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en Occident. À la Renaissance, son excès de formalisme, inspiré des catégories d'Aristote, fut remis en cause par l'avènement de l'humanisme et des sciences modernes.

### **Herméneutique**

Science de l'esprit qui vise non pas à expliquer (découvrir des lois universelles) mais à comprendre (donner un sens aux actions et aux textes étudiés).

### **Logique informelle**

Du point de vue théorique, la logique informelle correspond à une approche normative de l'argumentation, ainsi qu'à des préoccupations d'ordre pédagogique. Ce courant a pour son origine trois

interrogations quant à la relation entre l'argumentation, la logique formelle et l'enseignement de la logique. D'une part, la possibilité de l'argumentation, telle qu'elle est élaborée dans le langage naturel (par opposition aux langages artificiels), de pouvoir être analysée de façon déductive ; d'autre part, la mise en évidence de la difficulté qui existe dans la reconstruction des argumentations, avec ses charges symboliques, en termes de codification déductive ; enfin, l'interrogation sur l'adéquation de l'enseignement de la logique propositionnelle et du calcul de prédicats visant l'amélioration des capacités de raisonnement des élèves.

D'une manière générale, lors de l'évaluation informelle des raisonnements, trois critères principaux sont proposés : le critère de l'acceptabilité des prémices, de leur crédibilité et de leur pertinence pour établir la conclusion. Dans la même ligne d'approche, d'autres auteurs, comme Douglas Walton, se lancent dans ce qu'ils appellent une « pragmatique dialogique », qui ne s'intéresse pas seulement au raisonnement considéré en termes de produit, mais plutôt au contexte du type de dialogue où il s'insère. C'est donc à partir d'une typologie des dialogues que peuvent être établies les normes. Par conséquent, il s'agit d'une théorie fonctionnelle et normative qui cherche à critiquer l'adéquation des raisonnements en fonction des finalités du dialogue où ils s'insèrent. Ainsi, Walton

pense que la logique informelle est un instrument critique essentiel à l'évaluation de la crédibilité et de la force des argumentations, pouvant être considérée comme une discipline pratique, un art appliqué qui constitue la pierre de touche des théories de l'argumentation émergentes.

### Logique naturelle

La logique naturelle est la désignation adoptée par Jean-Blaise Grize pour sa théorie des processus spontanés, qui sont actionnés quand nous raisonnons en parlant. Il ne s'intéresse pas à la dimension normative de l'argumentation, mais plutôt à l'étude des opérations de la pensée qui sont mises en jeu dans le discours. De telles opérations sont envisagées en opposition à celles que nous trouvons dans la logique mathématique et formelle.

La question centrale de l'argumentation, dans la perspective de la logique naturelle, ne se trouve pas tant dans les effets ou résultats produits pour cette intervention, mais dans l'explication de la façon dont se produit ce que Perelman désigne comme le « contact des esprits », qui est, pour Grize, l'établissement d'une plateforme commune rendant possible l'influence à partir d'un partage : « telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un *alter ego* auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est

chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée » (Grize, 1997, p. 40). Ce partage est dès lors véhiculé par les images préalables que l'on peut avoir du sujet en question, de soi-même, de celui ou celle à qui le discours s'adresse et dont l'interprétation aura pour but de reconstruire les représentations du premier.

En quoi consistent ces représentations ? Ce sont des façons de voir qui précèdent le discours et qui y apparaissent sous la forme de « schématisations » orientées par la finalité de « donner à voir ». Mais l'originalité de la pensée de Grize est qu'il considère que ces schématisations sont un *acte de sémiotique* : elles ne cherchent pas à soutenir de thèse mais à donner à voir le modèle à partir duquel elles dissertent, montrent une perspective : « il y a là un acte sémiotique qui consiste à donner à voir, donner à voir son modèle mental à travers le discours que l'on tient. Dès lors, et parce que visibles, les schématisations sont analysables et, comme je l'ai dit, l'instrument d'analyse sera pour moi la logique naturelle. Je suggère que les résultats de ses analyses fournissent des indices propres à obtenir des données sur les modèles mentaux » (Grize, 1992, p. 3).

L'approche de la logique naturelle indique donc une omniprésence de l'argumentatif dans le discours. « Communiquer ses idées à quelqu'un, c'est toujours peu ou prou argumenter » (Grize, 1997, p. 9). Telle idée renvoie, d'une part, à considérer que la discursivité s'organise par le biais d'opérations sélectives qui sont, simultanément, des options configurant les façons de voir et de donner à voir. Autrement dit, la perspectivation est inhérente à la discursivité et c'est cette inhérence de configuration qui fait de l'argumentativité une dimension incontournable du discours. Sur le plan de la communication et de l'interlocution, la logique du discours, guidée par les représentations du sujet en questions, de nous-mêmes, de celui à qui nous nous adressons lors d'une situation concrète et, par la façon particulière dont la sélection opère dans les schématisations (notamment, par des processus de filtrage et de saillance), nous montre l'argumentativité comme l'une des composantes constitutives de la logique naturelle du discours.

### Pragmatique

Dans le schéma linéaire tripartite de C.W. Morris – syntaxe, puis sémantique, puis pragmatique – la *pragmatique* désigne l'étude des relations entre les signes et les personnages du discours. De ce point de vue, la déixis relève de la pragmatique en ce sens. Très vite

cependant, les valeurs d'action des énoncés – par exemple les *actes de langage* – ont été affectées au champ pragmatique, ce qui a posé une double question. D'une part, la relation éventuelle de certains phénomènes pragmatiques avec le *lexique*, l'exemple type étant les verbes dits *performatifs*, ainsi *promettre*. Doit-on considérer ou non que la valeur particulière que peut prendre leur emploi à la première personne du présent de l'indicatif leur est attachée en propre ou dépend de mécanismes plus généraux ? Et d'autre part, par voie de conséquence, si certaines valeurs d'action ne sont pas à considérer dès le niveau sémantique.

### Probable (le)

Au sein du champ argumentatif, le probable ne fait aucunement référence à un calcul de probabilités, c'est surtout une notion qui allie le possible et le préférable en ce qui concerne une façon de voir ou des chemins d'action. Il y a, dans ce sens, un dilemme. Le probable inclut le risque de l'indétermination tout en étant utile et capable d'influencer les options en pesant le pour et le contre. Le probable n'est pas le parent pauvre de la certitude, mais la meilleure caution de la pensée pratique, limité en fonction des situations et poussé par l'exigence du temps utile. C'est ainsi que le probable se trouve associé à la vraisemblance, c'est-à-dire à ce qui, ne pouvant être déclaré comme

vrai ou faux et échappant aux certitudes du calcul, fonctionne, du point de vue pratique, comme une hypothèse à assumer.

Angenot (2008, p. 66) écrit que « en dépit des prétentions philosophiques à la recherche incessante et à la découverte des vérités absolues sur les choses humaines, dans la vie on argumente par le doxique, par le probable, on y met du *pathos* et on y joint des figures oratoires, parce qu'on n'a pas le choix. Parce que c'est ainsi ou il faut renoncer à délibérer et à décider. Le probable est inséparable de considérations pratiques : nous devons nous orienter et agir dans ce monde, le rendre intelligible et pas trop déconcertant dans le cours de l'action, nous n'avons guère le loisir de nous arrêter à tout moment pour fonder logiquement tout le chemin de notre pensée ».

Nous pourrions donc associer le probable au principe de la raison insuffisante, en ce qui concerne l'urgence de l'action : d'abord nous continuons, après nous commençons. Comme le dit encore Angenot « le probable, c'est donc une zone de la connaissance où, dans le meilleur des cas, on sait des choses, mais vaguement et imprécisément » (*ibid.*, p. 69). Le sens du probable peut, ainsi, se trouver lié à la notion de « sujet en question » comme quelque chose qui est constitué par un ensemble de références occupant une place intermédiaire, mais nuancé par des situations pratiques, entre les idées et les raisonnements.

*Pour en savoir plus :*

ANGENOT, M., *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

### **Modus ponens**

En logique formelle, règle d'un raisonnement qui affirme que si une proposition A implique une proposition B, alors si A est vraie, B l'est aussi. Plus généralement, raisonnement de base permettant de passer des prémisses à leur conclusion par l'intermédiaire d'un énoncé tiers.

### **Ontologie**

Étude de l'être en tant qu'être.

### **Pas de déduction**

Élément constitutif d'un raisonnement s'appuyant sur la déduction propre à la logique formelle et non sur l'argumentation, propre au langage ordinaire. S'oppose au « pas d'argumentation ».

### **Pas d'argumentation**

Élément constitutif d'un raisonnement s'appuyant sur l'argumentation propre au langage ordinaire, et non sur la déduction, propre à la logique formelle. S'oppose au « pas de déduction ».

### **Présupposition**

En linguistique, désigne l'ensemble des informations implicites d'un énoncé (non exposées mais déduc-

tibles). Par exemple, la phrase « Sophie a arrêté d'enseigner » présuppose que Sophie enseignait. Plus généralement, une présupposition est une hypothèse de départ : « La recherche scientifique se fonde sur des présuppositions ».

En rhétorique, ce procédé peut être une forme de manipulation plus ou moins subtile, surtout sous forme de question. Par exemple, la question « Avez-vous arrêté d'espionner votre voisin ? » présuppose que l'interlocuteur espionnait son voisin. La langue française ne prévoit pas de réponse simple dans le cas contraire. Si l'interlocuteur n'espionnait pas son voisin, ou encore s'il n'a pas de voisin, les deux réponses standard à ce qui semble une question fermée, « oui » et « non », sont inappropriées :

« oui » implique qu'il a un voisin et qu'il l'espionnait ;  
« non » implique qu'il a un voisin, qu'il l'espionnait et qu'il continue de le faire.

Ainsi, la simple formulation de la question exclut une partie des situations possibles, mettant l'interlocuteur dans une situation inconfortable.

### Sémantique

La *sémantique* a majoritairement été considérée comme l'étude du *sens*, le sens étant une certaine valeur qu'une théorie décide d'attribuer à un mot et/ou un énoncé. La *sémantique* s'oppose ainsi à la *syntaxe* – étude des règles de combinaison des mots,

syntagmes, propositions, phrases, etc., et à la **pragmatique\*** – étude de l'usage qui est fait des mots, syntagmes propositions et phrases. La ligne de partage n'est pas fixée une fois pour toute, et il incombe à toute théorie de la définir. Deux grandes positions s'affrontent à l'heure actuelle : une *sémantique référentialiste*, qui voit le sens des mots et des énoncés comme une description du monde réel, et fonctionne sur le mode de la vériconditionnalité. Et une *sémantique non référentialiste*, qui voit le sens comme une représentation d'un monde non nécessairement en conformité avec le monde réel. Bien qu'il n'y ait pas d'implication directe, les tenants de cette dernière position intègrent généralement dans le sens une composante pragmatique, *i.e.* des valeurs d'action. C'est l'hypothèse d'une *pragmatique intégrée*.

*Pour en savoir plus*

ANSCOMBRE, J.C., « Regards sur la sémantique française contemporaine », *Langages*, vol. 32, n° 129, 1998, p. 37-51.

### Théorie des Stéréotypes

La *Théorie des stéréotypes*, telle qu'elle apparaît chez Putnam (1975) et Kripke (1972) est avant tout un refus de voir dans le sens un état mental – position psychologisante habituelle en sémantique\*, et remise à la mode par le *cognitivisme\**, ainsi que celui de considérer que le sens des syntagmes nominaux est la

description de leur référent dans le monde réel. Pour Putnam et Kripke, la référence ne se fait pas au travers d'une description identifiante du référent, mais directement, sur un mode monstatif appelé *désignation rigide*. Dans une telle optique, *signifier* et *référer* sont deux opérations indépendantes, ce qu'elles ne sont pas dans par exemple la sémantique vériconditionnelle. Pour Putnam, le sens ne permet pas nécessairement l'identification du référent, et comprend en particulier un composant stéréotypique, formé d'un nombre fini de traits, par exemple [+ rafraîchissant] pour le terme *eau*. Une avancée décisive sera faite par Fradin (1984), qui propose de voir le stéréotype comme composé d'une suite ouverte d'énoncés, et traite ainsi de nombreux problèmes d'anaphores associatives.

Cette vision stéréotypique des termes nominaux sera généralisée et étendue à certains termes verbaux entre autres dans Anscombe (2001), qui définit le sens d'un terme comme les relations qu'il entretient avec d'autres termes par l'intermédiaire de phrases qui lui sont attachées, dont des phrases génériques. Ainsi, le stéréotype attaché à *chat* comportera entre autres une phrase générique comme *Les chats chassent les souris*, qui relie *chat* à *souris* et à *manger*, et définit le sens de *chat*. Cet outil lui permet de traiter, outre des problèmes de syntaxe, des problèmes de sémantique

lexicale, de sémantique et de pragmatique des marqueurs de discours.

*Pour en savoir plus*

ANSCOMBE, J.C., « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique*, n° 36, « Linguistique de la dénomination », 2001, p.43-72.

FRADIN, B., « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, n° 64, 1984, p.325-369.

KRIPKE, S., *Naming and Necessity*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1972.

PUTNAM, H., « The Meaning of "Meaning" », *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge University Press, 1975, p. 215-271.

**Typologies argumentatives**

Toulmin, Rieke et Janik établissent une classification non exhaustive des arguments qu'ils regroupent en cinq types : le raisonnement par l'analogie, par la généralisation, par le signe, par la cause et par l'autorité, en ajoutant à cette liste les argumentations par le dilemme, par la classification, par les opposés et par le degré. Nous assumons qu'il y ait, dans le raisonnement par analogie, des similitudes suffisantes entre deux choses distinctes pour accepter la thèse que ce qui est vrai pour l'une l'est également pour l'autre. La réfutation du raisonnement analogique s'appuiera donc sur l'idée que l'on compare des choses qui sont

essentiellement différentes, c'est-à-dire qui ne partagent pas de mêmes caractéristiques primordiales. Il faut également considérer le fait que l'analogie peut ne pas être seulement utilisée pour affirmer la vérité d'une proposition, mais aussi comme un moyen d'expression sur la justesse de la thématization du sujet en question.

Le raisonnement par la généralisation : quand des personnes ou des objets sont suffisamment semblables, il devient possible de les regrouper en populations, ou « espèces », et d'établir des thèses générales à leur sujet. La réfutation du raisonnement par la généralisation renverra, naturellement, à l'accusation que les instances particulières considérées ne sont pas suffisamment sûres pour être généralisées.

Le raisonnement par le signe : quand le signe et son référent surviennent conjointement, le fait d'observer le signe peut être utilisé pour soutenir la thèse de la présence de l'objet ou de la situation auxquels le signe fait référence. Si nous voyons, par exemple, un drapeau en berne dans une institution, cela peut être le signe du décès d'une personne appartenant à cette institution. De la même façon, si nous voyons de la fumée, nous pouvons imaginer qu'il y a un feu. Ce type d'inférence peut, bien évidemment, être critiqué quant au niveau de certitude qui permet d'associer le signe à ce qu'il est censé signaler.

Le raisonnement par la cause établit une connexion entre deux événements, voyant dans l'un la cause et dans l'autre l'effet. La critique de cette forme de raisonnement repose sur la capacité d'établir avec exactitude et d'une façon probante qu'il existe, effectivement, une relation causale entre les deux événements.

Le raisonnement par l'autorité est essentiellement un raisonnement dont la validité est supportée par la référence à quelqu'un qui est *a priori* crédible et connaisseur. La critique ici se trouve soit dans le questionnement de la crédibilité de celui qui est présenté en tant qu'autorité, soit dans l'interrogation de sa légitimité en tant qu'autorité.

En ce qui concerne le raisonnement par le dilemme, une thèse repose sur la garantie que seulement deux choix ou deux explications sont possibles et que les deux sont mauvais. La critique à cette forme de raisonnement est précisément de montrer qu'il existe plus de choix que proposés.

Les arguments pour la classification, pour les opposés et pour le degré sont très fréquents dans le raisonnement pratique : pour les premiers, on argumente à partir des caractéristiques typiques que définit un certain concept ; pour les seconds, on argumente la différence totale entre les choses à partir de certains aspects qui les différencient ; pour les troisièmes, on argumente à partir d'une gradation qui permet de différencier des choses qui semblent semblables.

Bien qu'en envisageant la classification isolée de la structure des arguments comme une tâche quelque peu arbitraire, dans le *Traité*, Perelman et Olbrechts-Tyteca présentent aussi une typologie argumentative, en partant de deux procédés fondamentaux qui sont : la liaison et la dissociation de notions. Les procédés de liaison sont des schémas « qui rapprochent des éléments distincts et permettent d'établir entre ces derniers une solidarité visant soit à les structurer, soit à les valoriser positivement ou négativement l'un par l'autre » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988, p. 255). Il faut ajouter que ces éléments, devenus solidaires par la technique de liaison, peuvent, en principe, être considérés comme indépendants.

Les procédés de dissociation sont des « techniques de rupture ayant pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser, des éléments considérés comme formant un tout, ou du moins un ensemble solidaire au sein d'un même système de pensée : la dissociation aura pour effet de modifier pareil système en modifiant certaines des notions qui en constituent des pièces maîtresses » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988, p. 255-256). Ajoutons, à la suite de cette définition, que les processus de dissociation consistent en une tentative de réordonner de façon plus profonde et cohérente ce qui surgit comme incompatible, en faisant disparaître cette incompatibilité.

Notons que ces deux types de procédés sont complémentaires (et, dans la mesure où des éléments divers sont, simultanément, unis dans un tout bien structuré et dissociés du fond neutre d'où nous les avons retirés) et que ces deux types de technique opèrent en simultané, même si, dans chacune des situations, on met l'accent sur l'une ou sur l'autre. Ces deux procédés ayant été pris en considération par les auteurs, ils proposent une typologie tripartite des arguments, divisée en *arguments quasi-logiques*, *arguments basés sur la structure du réel* (liaison de succession et liaisons de coexistence) et *arguments qui fondent la structure du réel*. Cette classification repose sur l'idée que chacun d'eux retire sa force de la possibilité d'adhésion au moyen de formes différentes d'influence. La force des arguments quasi-logiques se trouve directement liée à la proximité ou à la similitude de leur structure avec les raisonnements de type formel, logique et mathématique. La force des arguments basés sur la structure du réel réside dans leur caractéristique de partir de choses reconnues pour en introduire d'autres que l'on veut voir être admises. La force des arguments qui fondent la structure du réel réside essentiellement dans sa capacité de procéder à des généralisations, en cherchant à établir des règles et des principes. La contradiction et l'incompatibilité, l'identité et la définition, la réciprocité, la transitivité, l'inclusion de la partie dans le tout, la division du tout en parties,

la comparaison, le sacrifice et les probabilités font partie des arguments quasi-logiques. La liaison causale, l'argument pragmatique, le gaspillage, la direction, le développement illimité, la personne et les actes, le groupe et ses membres, l'acte et l'essence, la relation symbolique, la double hiérarchie, le degré et l'ordre, l'exemple, l'illustration, le modèle et l'analogie font partie des arguments basés sur la structure du réel (liaisons de succession).

### Syllogisme

Raisonnement par déduction sur trois propositions qui entretiennent des relations de sens.

### Topoi

Dans un sens générique, nous pouvons dire que les *topoi* (singulier *topos*) sont des « nodules d'association active pour des idées », c'est-à-dire qu'ils représentent des catégories et des relations qui peuvent fonctionner comme des modèles heuristiques à partir desquels nous pouvons découvrir des façons d'aborder et de parler à l'égard des certaines questions. Les *topoi* fonctionnent comme des *pivots* dans la production du discours et à un ensemble plus ou moins systématisé de *topoi* on donne le nom de « topique ».

Les *topoi* ont trois propriétés principales : ils se caractérisent par le fait d'être, simultanément, analytiques (ils fournissent une perspective mentale à partir de laquelle nous pouvons analyser les sujets), vides de

contenu (dans le sens où ils s'appliquent à une diversité de cas spécifiques) et communs (puisqu'ils sont partagés socialement). En outre, selon Roland Barthes et Jean-Louis Bouttes, nous pouvons reconnaître dans nos lieux communs quatre traits constitutifs : la *répétition* (critère proprement linguistique), l'*historicité* (le lieu commun naît, triomphe, passe, est substitué par un autre) la *sociabilité* (la conscience du lieu commun en général et d'un lieu commun particulier dépend du milieu social) et la valeur (lorsqu'il est perçu, le lieu commun est objet d'appréciation fréquemment dépréciative). Une des façons de signaler le lieu commun de façon dépréciative est de le considérer comme un simple stéréotype ou comme un cliché, c'est-à-dire un prêt à penser de l'esprit et une forme de penser par défaut.